

Province de Québec M.R.C. de Pierre-De Saurel
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Présences À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le mardi 8 septembre 2020, à compter de 20h00, forment quorum et siègent sous la présidence du maire M. Georges-Henri Parenteau et Messieurs les conseillers: Yvan Côté, Louis St-Germain, Éric Tessier, Jacques Mondou, Jean Beaubien et Claude Villiard.

Mme Anny Boisjoli, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

2020-09-096

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller, M. Louis St-Germain, appuyé par le conseiller, M. Jacques Mondou, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tout en retirant les points 2 et 5.1 et en laissant le varia ouvert.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- ~~2- Tenue de la séance à huis clos~~
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal
- 4- Administration générale
 - 4.1 Lecture et adoption des comptes à payer
 - 4.2 Rapport mensuel du maire
 - 4.3 Rapport mensuel des conseillers
- 5- Hygiène du milieu
 - ~~5.1 Appui au projet — protection des bandes riveraines phase 2~~
- 6- Voirie
 - 6.1 Dépôt de la liste des permis émis – août 2020
- 7- Varia
 - 7.1 Lumière solaire à l'intersection du rang St-Pierre et St-Charles
- 8- Correspondance
- 9- Période de questions
- 10- Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2020-09-097

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2020, la secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par le conseiller, M. Jean Beaubien, appuyé par le conseiller, M. Yvan Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal et d'en autoriser la signature.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2020-09-098

4.1 Lecture et adoption des déboursés et des comptes à payer

La directrice générale, Mme Anny Boisjoli, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer du 12 août au 8 septembre.

Il est proposé par le conseiller M. Éric Tessier, appuyé par le conseiller M. Claude Villard et résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes à payer et déboursés au montant de 25,732.14 \$ pour la période du 12 août au 8 septembre.

La liste des déboursés et comptes à payer est conservée aux archives de la Municipalité et fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4.2 Rapport mensuel du maire

Aucune mention spéciale à ce point

4.3 Rapport mensuel des conseillers

Aucune mention spéciale à ce point

Dépôt

6.1 Dépôt de la liste des permis émis – août 2020

La directrice générale dépose la liste des permis émis par l'urbaniste pour les mois d'août 2020 pour consultation à tous les membres du Conseil.

7. VARIA

2020-09-099

7.1 Lumière solaire à l'intersection du rang St-Pierre et du rang St-Charles

Il est proposé par le conseiller M. Yvan Côté, appuyé par le conseiller M. Jean Beaubien et résolu à l'unanimité d'autoriser F. Houle électrique à installer une lumière solaire à l'intersection du rang St-Pierre et du rang St-Charles en remplacement de la demande initiale d'un lampadaire au DEL comme convenu dans la résolution numéro 2020-05-064.

Adoptée à l'unanimité.

2020-09-100

7.2 Demande de contribution – Coop de santé Shooner-Jauvin

Considérant la demande de la Fondation Santé Bas-St-François de participer financière au projet de la mini-urgence au montant de 5000 \$;

Considérant la demande de participation financière pour une entente régionale afin de maintenir les prélèvements sanguins dans la région et d'offrir un service gratuit à toute la population pour une entente de deux ans soit 2021-2022;

Il est proposé par le conseiller M. Jean Beaubien, appuyé par le conseiller Éric Tessier :

QUE la municipalité de Saint-Gérard-Majella participe financièrement au projet de la mini-urgence au montant de 5000 \$;

Que la municipalité de Saint-Gérard-Majella participe financièrement à l'entente régionale pour maintenir les prélèvements sanguins pour un montant de 2000 \$ en l'an 2021 et 2000 \$ en l'an 2022.

Adoptée à l'unanimité.

8. CORRESPONDANCE Aucune mention à ce point

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

2020-09-101

10. Levée de la séance

Vu l'épuisement des affaires soumises devant le Conseil, il est proposé par le conseiller, M. Yvan Côté, appuyé par le conseiller, M. Jacques Mondou et résolu que la séance ordinaire soit levée à 20h20.

Adoptée à l'unanimité.

Georges-Henri Parenteau
Maire

Anny Boisjoli
Directrice générale/secr.-trésorière

Je, *Georges-Henri Parenteau*, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

M. Georges-Henri Parenteau, maire